

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE**



**CELLULE D'APPUI A LA GESTION FINANCIER
CAGF**

CONTRAT N° ...043... CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

**ACQUISITION DES MASQUES EN TISSU LAVABLE DANS
LE CADRE DE LA RIPOSTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA
COVID19**

Fournisseur : ATELIER BENA MODE

Montant : 316.667,3 USD HT

Septembre 2020

Page 1 sur 32

65

Table des matières

Contrat
La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire
L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée
Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques.....
Le cahier des clauses administratives particulières.....
Le cahier des clauses administratives particulières.....

Le 

1. Le Contrat

60



Contrat N° 0.42/CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

OBJET : ACQUISITION DES MASQUES EN TISSU LAVABLE DANS LE CADRE DE LA RIPOSTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA COVID19

TYPE DE MARCHÉ : **FOURNITURE**

PASSE PAR :

Gré à Gré

Titulaire : ATELIER BENA MODE Asbl	Montant HT : 316.667,30 USD	TVA : -	Montant TTC : -
Maître d'œuvre : CGPMP	Délai d'exécution : trente (30) jours		
Imputation budgétaire :	Registre de commerce n°:NA		
Compte Contribuable :	Retenue de garantie : N/A		
Délai de garantie : durée d'exécution + 30 jours	Banque : FINCA		
Garantie de bonne exécution : 5%	Email : benamodet@gmail.com		
Domiciliation bancaire : 116100014311 USD			
Nom du responsable chargé du marché : EDJOKOLA BOTABE TOUSSAINT			

Source de financement	Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/> Trésor (Budget National)			
<input type="checkbox"/> Bailleur 1 Budget Riposte COVID 19		316.667,30 USD	
<input type="checkbox"/> Bailleur 2			
<input type="checkbox"/> Bailleur 3			

Engagement couvrant les périodes suivantes	Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c.		316.667,30 USD	
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 1			
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 2			
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 3			

PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

- Le présent Contrat
- La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante;
- L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
- Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
- Le cahier des clauses administratives particulières;
- Le cahier des clauses administratives générales ;

CONTRAT N° 043 /CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le ..09.. jour du mois de ..octobre
de l'année ..2020..

Entre

Le Ministère de la Santé Publique ayant ses bureaux sis, Boulevard du 30 Juin/ Immeuble intelligent, 2^e niveau/ Kinshasa-Gombe. E-mail : cgpmpmsp@cagmsp.cd pour le compte du Programme Élargi de Vaccination PEV, représenté par le **Dr ETENI LONGONDO**, Ministre, (ci-après dénommé l'« Autorité contractante ») d'une part,

ET

L'ATELIER DE COUTURE BENA MODE, ayant son bureau principal sis, 11, avenue DIKA, quartier YOLO EZO dans la commune de Kalamu à KINSHASA/ RDC. Arrêté n°320/CAB/MIN/J&DH/2012. Tél : +243 829856524, Email : benamodet@gmail.com représentée par Monsieur **EDJOKOLA BOTABE TOUSSAINT**, **Coordonnateur Général** (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité contractante a, par gré à gré, pour l'acquisition de trois cent trente-trois mille trois cent trente-quatre (**333 334**) **masques** en tissu lavable dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la covid-19 et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison desdites fournitures et la prestation des services connexes y relatives, pour un montant global de **316.667,30 USD HT (Dollars américains hors taxe trois cent seize mille six cent soixante-sept et trente centimes)** (ci-après dénommé le « montant du Marché»)savoir,
Le délai d'exécution du contrat est de **trente (30) jours, suivant la validation du BAT.**

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 1. Le présent Contrat ;
 2. La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
 3. L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
 4. Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques;
 5. Le cahier des clauses administratives particulières ;
 6. Le cahier des clauses administratives générales ;
3. Le présent Contrat prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'Autorité contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité contractante, par les présentes, de livrer

les Fournitures, de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. L'Autorité contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

Le règlement sera effectué comme suit :

- (i) Règlement de l'Avance : **vingt (20 %) pour cent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxes de soixante-trois mille trois cent trente-trois, cinquante centimes (HT USD 63.333,50)** sera réglé dans les 15 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement et une garantie bancaire pour un montant équivalent, et soumise conformément au modèle fourni dans le document d'appel d'offres ou sous une autre forme acceptable par l'Autorité contractante ;
- (ii) A la réception : le solde de **quatre-vingt (80%) pourcent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxe deux cent cinquante-trois mille trois cent trente-trois et quatre-vingt centimes (HT USD 253.333,80)** sera réglé au Titulaire dans les trente (30) jours suivant la date de réception prononcée sans réserve, contre une demande de règlement accompagnée d'un procès-verbal de réception émis par l'Autorité contractante.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jour, mois et an que ci-dessus.

Pour **Le Ministère de la Santé**
(Autorité contractante)

Dr ETENI LONGONDO

Pour **L'ATELIER BENA MODE**
Titulaire du Marché)

EDJOKOLA BOTABE TOUSSAINT

